



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-33387>

Département(s) de publication : **75, 92, 93, 94, 91, 95, 77, 78**

Annonce n° **24-33387**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 11007001800012

**Ville** : Paris 07 sp

**Code postal** : 75349

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 75, 92, 93, 94, 91, 95, 77, 78

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise>

**Identifiant interne de la consultation** : DICOM-2024-002

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Alain HUIN

**Adresse mail du contact** : Bcpa.sdlp.safsl.sg@agriculture.gouv.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 149554679

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 23/04/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** L'acheteur habilité à passer les bons de commande est la Délégation à l'Information et à la Communication du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Réalisation du Panorama quotidien de la presse écrite, audiovisuelle et internet pour le compte des services d'administration centrale du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 92400000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** L'accord-cadre a pour objet de permettre au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire de confier à un prestataire la réalisation quotidienne d'un panorama de la presse comprenant la presse nationale, régionale et internationale et des sites d'information en ligne destiné au ministre, à son cabinet et aux principaux responsables du ministère.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Paris

**Durée du marché (en mois) :** 48

**Valeur estimée (H.T.) :** 700000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** L'accord-cadre est conclu pour une durée de douze (12) mois hors reconductions éventuelles. La durée de l'accord-cadre court à compter de sa date de notification. L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois. La durée totale de l'accord-cadre ne peut excéder quarante-huit (48) mois. Le présent accord-cadre s'exécute en partie à prix forfaitaires, et en partie à prix unitaires au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est mono-attributaire. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 700 000 euro(s) HT pour la durée totale de l'accord-cadre, reconductions incluses et toutes prestations à prix forfaitaires et à prix unitaires comprises. L'accord-cadre cessera automatiquement de produire ses effets lorsque ce montant maximum aura été atteint, quelle que soit la durée prévue initialement par l'acheteur. L'accord-cadre prévoit également une prestation supplémentaire éventuelle facultative, qui vient s'ajouter à ce qu'il sera possible d'exécuter dans le cadre du marché public. Cette prestation supplémentaire éventuelle porte sur un outil de veille quotidienne des productions presse et médias.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 20/03/2024